Eglise catholique, par la foi, l'espérance et la charité, par le travail

et par la prière.

Il faut prier encore, mes Frères, pour votre Evêque défunt. Aux cérémonies d'ordination, l'évêque commence par demander à l'assemblée de prier pour les ordinands. Ensuite, il demande aux jeunes qui viennent de recevoir des grâces et des pouvoirs nouveaux de prier pour que leur vie soit sainte et leur action féconde. Enfin, l'évêque, alors qu'il paraît pourtant dans toute la majesté de ses pouvoirs, pour son travail d'Eglise, l'évêque termine en disant : « C'est pour moi aussi qu'il faut prier! » Un jour ou l'autre, dans cette cathédrale ou dans les églises paroissiales, où il allait volontiers pour des ordinations, nous l'avons entendu dire : priez aussi pour moi ! Aujourd'hui, écoutons-le. Prions pour lui, beaucoup.

Prions pour notre cher et vénéré Monseigneur Costes, nous tous qui avons été bénis, baptisés, confirmés, ordonnés, sacrés par lui, nous

tous sur qui il a posé ses mains porteuses de grâces.

Et gardons comme un trésor les grâces reçues par l'imposition de ses mains. Il ne nous attend plus dans son jardin; il n'entrera pas dans sa maison... Mais la construction monte toujours, avec la même pierre d'angle : le Seigneur Jésus-Christ vivant dans son Eglise.

Ainsi soit-il.

Communiqué des Cardinaux et Archevêques de France

Les Cardinaux et Archevêques ne veulent pas se séparer sans exprimer leur émotion en face de la situation sociale à l'heure présente. Ils souhaitent avec ardeur que prennent fin au plus tôt des grèves qui amènent la misère dans de nombreux foyers ouvriers et troublent gravement la vie économique du pays. Ils rappellent avec insistance, comme viennent de le déclarer plusieurs évêques, que, s'il est des réalités économiques que nul ne peut méconnaître sans péril, il importe tout autant que la justice sociale ne soit pas lésée. Celle-ci exige que l'homme tire de son travail le salaire nécessaire à sa vie et à l'honnête subsistance de sa famille. Elle réclame aussi un effort réciproque de compréhension et de sagesse.

Un conflit du travail qui ne trouve sa solution que dans l'épuisement des travailleurs laisse derrière lui de redoutables rancœurs qui

ouvrent la route à la violence.

Décès dans le Clergé

Mgr le Vicaire Capitulaire recommande aux prières du Clergé, des Communautés religieuses et des fidèles, le repos et salut éternel de l'âme de M. l'abbé Francis-Maximin-Marie Barré, curé d'Epieds, décédé le 24 mars dans sa 65° année; de M. l'abbé Augustin Gonord, ancien curé de la Jumellière, décédé le 28 mars dans sa 80° année.

Secrétariat de l'Evêché

DISPENSES ACCORDÉES

Bans: Andrezé, Bégrolles, Le Champ-sur-Layon, Champtoceaux (2), Chemillé (Notre-Dame) (2), Cholet (Sacré-Cœur), La Ferrière-de-Flée, Saint-Melaine, La Salle-de-Vihiers, Villedieu (2).

Affichage: Trémentines.